

N°941

du 16
AOÛT
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Sur financement du Groupe de la Banque mondiale

**Le programme
WARCIP-TOGO
d'infrastructures
de communication
finalisé fin 2017**

** La construction d'un Data Center Tier III prévue sur une surface de 500 m2.*

P.4 Suite à un contrôle inopiné à partir de la station de pesage de Djéréhouyé

Un réseau mafieux démantelé à la SAFER

** Les agents incriminés confiés à la justice*

P.2 Formation de journalistes et enseignants
La promotion des droits de l'enfant par une
bande dessinée « *Mon futur, mon choix* »

P.6 Villes bien planifiées, meilleur cadre de vie
**Vers une meilleure résolution
des problèmes fonciers**



Ninsao GNOFAM, Ministre des
Infrastructures et des transports

P.3 Enseignement supérieur
**3 universités-centres
et 9 centres universitaires
régionaux à l'horizon 2025**

P.3 Sur la base du dernier rapport final PEFA 2016
**Les raisons qui
retardent la pleine
discipline budgétaire**

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Victime de son succès,
Pokémon Go est enfin
disponible en France

Après plusieurs jours de retard et d'incertitudes qui ont déclenché une fébrilité digne du lancement d'un roman d'Harry Potter, Pokémon Go est enfin arrivé en France. Disponible sur Android et iOS, le jeu conçu par NianticLabs (Google) pour le compte de Nintendo déclenche les passions et les polémiques. L'association UFC Que Choisir a publié un billet de blog alertant sur plusieurs points : la collecte d'informations personnelles à laquelle doivent consentir les utilisateurs, l'impact de la consommation de données sur les forfaits mobiles, et les risques d'accidents physiques, lesquels sont déjà nombreux à travers le monde.

Lancé la semaine dernière aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande, le jeu Pokémon Go de Nintendo connaît un énorme succès en tant que première application grand public de réalité augmentée. Toutefois, la quête des personnages virtuels dans le monde réel a conduit à des situations inédites, parfois même dangereuses, tandis que le déploiement international du jeu a été repoussé en raison de l'affluence.

Il y a eu la folie Pokémon dans les années 1990, qui fit les beaux jours de Nintendo. Il semblerait que la firme japonaise soit bien partie pour déclencher une nouvelle "Pokémonia" avec sa dernière trouvaille. Il s'agit de Pokémon Go, qui transpose le principe de la quête de ces petits animaux aux pouvoirs surnaturels dans un jeu de réalité augmentée.

Grâce à une application Android ou iOS gratuite installée sur leur smartphone et un bracelet Pokémon Go Plus connecté en Bluetooth avec le mobile, les joueurs partent à la chasse dans le monde réel. Les Pokémon peuvent se cacher n'importe où et l'application se sert du GPS du smartphone pour avertir le joueur qu'il se trouve à proximité de sa cible. Une fois à portée, l'écran affiche en réalité augmentée la proie à attraper.

Lancé la semaine dernière aux États-Unis, en Australie ainsi qu'en Nouvelle-Zélande, Pokémon Go a rencontré un succès immédiat. Selon les premières statistiques rapportées par Forbes, la version Android du jeu compte déjà plus d'utilisateurs actifs quotidiens que Twitter pour Android. Une aubaine pour Nintendo qui a vu sa capitalisation boursière augmenter de 9 milliards de dollars.

L'engouement est tel que les serveurs qui gèrent le jeu ont été rapidement saturés. NianticLabs, ex-filiale de Google à qui l'on doit le jeu Ingress et qui a conçu Pokémon Go, vient d'annoncer qu'elle repoussait la sortie du titre dans d'autres pays afin de régler ses problèmes techniques. Toutefois, selon les informations du Wall Street Journal, le lancement européen pourrait intervenir dans les tous prochains jours. En attendant, les plus impatients peuvent tenter d'installer Pokémon Go par des voies détournées tout en se méfiant car il existe déjà une application Android piégée.

Il attrape un Pokémon pendant que sa femme accouche

Cette première expérience de réalité augmentée vraiment accessible au grand public a déjà provoqué des situations pour le moins étonnantes. Aux États-Unis, dans l'État du Wyoming, une adolescente de la ville de Riverton a découvert un cadavre flottant dans la rivière toute proche alors qu'elle chassait un Pokémon. À Chicago, une demi-heure après avoir installé Pokémon Go, un joueur s'est retrouvé aux urgences avec un pied fracturé après avoir chuté dans un fossé.

Moins surprenant, mais plus préoccupant, des adeptes ont publié sur Twitter des photos d'eux en train de jouer pendant qu'ils conduisaient. Toujours aux États-Unis, des jeunes de 16 à 18 ans se sont apparemment servis du jeu pour attirer des victimes dans un piège avant de les dépouiller. Une dizaine de vols à main armée auraient été commis de cette manière.

Dans un registre plus souriant, ou navrant, c'est selon, un joueur visiblement accro n'a pas résisté à l'envie de capturer un Pokémon alors que son épouse était en train d'accoucher ! La preuve, s'il en fallait une, que les jeux peuvent nous faire perdre le sens de la réalité, au propre comme au figuré...

Formation de journalistes et enseignants

La promotion des droits de l'enfant par
une bande dessinée « Mon futur, mon choix »

Depuis l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, les différentes constitutions ont prôné le principe d'égalité entre tous les citoyens sans distinction de race, de sexe, de religion, d'âge, etc. En outre, l'Etat togolais a signé et ratifié un certain nombre de textes internationaux juridiques dont l'objectif est de contribuer à la promotion et au respect des droits de l'homme en général, à l'évolution du statut juridique de la femme, de l'enfant et de l'adolescent en particulier. Mais force est de reconnaître que malgré l'existence de ces textes spécifiques, ces droits de l'homme, en général, et ceux de l'enfant, en particulier, ne sont pas tous toujours respectés. Il convient de souligner cependant que, dans leur grande majorité, les populations ignorent l'existence des textes appelés à contribuer à l'amélioration du statut juridique et social de l'enfant. Or, cette amélioration passe nécessairement par la maîtrise du contenu de ces textes en vue de leur vulgarisation.

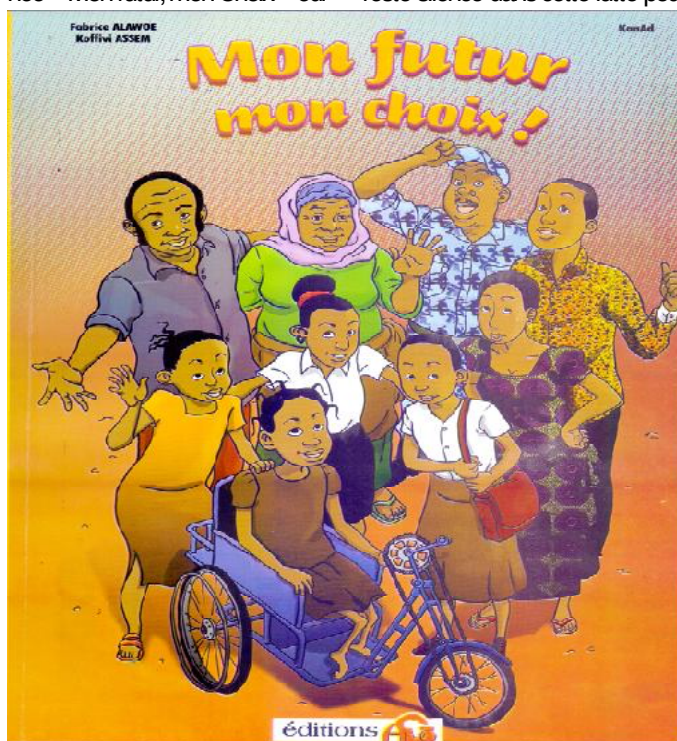
Maurille AFERI

C'est pourquoi pendant deux jours, du 9 au 10 août 2016, à l'Hôtel Nord Sud, l'Ong ALAFIA avec le soutien de l'Ambassade des Etats unis d'Amérique, dans le cadre de ses programmes éducatifs, a initié un atelier de formation, d'échanges et de dissémination de la bande dessinée pour une quarantaine de journalistes et d'enseignants.

Sous le thème « Adolescence émanicipée et équité genre », l'objectif poursuivi par les organisateurs est de renforcer la capacité professionnelle des participants avec un accent particuliers sur la formation des formateurs par la bande dessinée « Mon futur, mon Choix » édi-

nos journaux, qu'on puisse retrouver des articles, des reportages, des enquêtes sur la promotion des droits de l'enfant et qu'au niveau des établissements scolaires que les enseignants puissent effectivement sensibiliser les jeunes élèves sur les violences scolaires à l'école par exemple, sur le mariage précoce, sur l'acte de naissance, sur l'accessibilité des édifices scolaires aux enfants porteurs de handicaps. Et voilà plusieurs thématiques dont regorge cette bande dessinée que nous voulons que les enseignants et les médias puissent distiller au sein de la population et au sein de leurs entités respectives. »

D'ailleurs l'Etat togolais n'est pas resté silencieux dans cette lutte pour



tée à cet effet. Il est donc question de renforcer les capacités des instituteurs et journalistes en droits et devoirs des enfants afin qu'ils organisent des campagnes médiatiques et communautaires pour éveiller la conscience du public. Comme exprimer par l'un des communicateurs, M. Daniel Lawson Drackey, « nous voulons qu'au niveau de nos médias, sur nos antennes et dans

les droits de l'enfant. » Effectivement, il y a quelques années l'Etat togolais a signé et ratifié plusieurs conventions internationales sur les droits de l'enfant, que ce soient des conventions internationales ou régionales, l'Etat togolais a légiféré également au niveau national pour insérer ces instruments dans le corpus juridique togolais, dont nous avons le Code de l'enfant, le code



Une vue partielle des participants

pénal, le code procédure pénale, le Code de la personne et des familles, dans tous ces codes, il y a une avancée significative... » a déclaré Daniel Lawson Drackey. Autrement la lutte s'intensifie à tous les niveaux, Etat, Société civile et autres. C'est pourquoi en faisant référence au rapport de 2014 sur les droits de l'homme au Togo, il devient urgent d'éradiquer les pratiques néfastes de viols, de violences et de discriminations envers les femmes, de maltraitance des enfants, notamment des mutilations génitales féminines/excisions et de l'exploitation sexuelle et la traite des personnes. Il n'y a pas de doute que cette lutte s'engage également contre la marginalisation des groupes sociaux tels que les personnes handicapées, certains groupes régionaux et ethniques, les personnes lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, et surtout le travail des enfants.

C'est l'une des raisons de cet atelier de deux jours avec en accompagnement des activités qui seront organisées sur les médias suivant le plan de retour des journalistes et des jeunes leaders qui seront aussi formés à cet effet ; des pages d'ouverture sur une télévision de couverture nationale et des radios locales qui seront négociées pour per-

mettre la diffusion du message ; des experts et personnes ressources sur le projet qui interviendront alors pour faire passer le message ; des activités dans les établissements scolaires seront effectuées par les enseignants qui mobiliseront les clubs scolaires avec le soutien des jeunes leaders des associations tels que MAJ/ATBEF et autres membres du réseau TOGOVIVO. Les enseignants organiseront ainsi des classes périodiques de partages avec les élèves au cours desquelles ils discuteront sur le message. La méthode utilisée pendant la classe doit être participative et permettre aux élèves de s'exprimer librement et librement. Les enseignants deviendront aussi des personnes ressources dans ces établissements et pourront écouter les problèmes des adolescents, les conseiller et les référer aux centres de prise en charge.

Rappelons que les résultats attendus après cet atelier de formation sont d'atteindre plus de 400 000 auditeurs et téléspectateurs sont atteints par le message ; que 18 000 élèves reçoivent le message et aient la possibilité de pouvoir discuter librement de leurs problèmes avec une personne ressource de leur établissement notamment l'enseignant participant du projet.

A VENDRE

* 1 lot de terrain avec titre foncier sis à Sanguera - ville. Prix: 13 millions à débattre.

* 1/2 lot de terrain à Sagbado-Agotimé. Prix: 5 millions à débattre

* 1/4 lot de terrain à Sanguera derrière la gendarmerie. Prix: 2,5 millions à débattre

Contact: (228) 90 13 34 81 ou 23 20 47 55



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Witi - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Enseignement supérieur

3 universités-centres et 9 centres universitaires régionaux à l'horizon 2025

Late Pater

C'est la carte universitaire du Togo 2014-2025, rédigée, qui porte l'information. Laquelle carte universitaire donne une vision dynamique et prospective du dispositif éducatif au supérieur à l'horizon 2025 qui permettra une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de formation, visera une plus grande équité dans les conditions d'accès et d'enseignement, et renforcera le lien entre les études et le monde professionnel. Les différentes études réalisées sur le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche au Togo ont montré que ce sous-secteur est caractérisé par une importante croissance des effectifs universitaires (passant de 15.392 en 2004 à 56.690 en 2013, soit près de 400% d'augmentation du nombre des étudiants, et près de 16.000 nouveaux bacheliers s'inscrivent chaque année dans les universités de Lomé et de Kara; une concentration des effectifs univer-

sitaires sur le site de Lomé (en moyenne 80% des effectifs des étudiants); des effectifs universitaires pléthoriques (les domaines Lettres, Langues et Arts et Sciences de l'Homme et de la Société représentaient 41% des effectifs à Lomé et 61% à Kara, avec des facultés à grand effectif comme à la FLESH 15.156, soit 37%, et à la FASEG 9.452, soit 27%, à l'université de Lomé en 2013-2014); une insuffisance des structures d'accueil universitaires (l'augmentation des capacités d'accueil de l'université de Lomé n'a pas suivi l'accroissement des effectifs, provoquant une pénurie de places disponibles sur le campus de Lomé; la même tendance est observée au niveau des laboratoires et des ateliers de travaux pratiques; concernant l'université de Kara, on note également une insuffisance des places disponibles dans toutes les facultés); un taux d'encadrement universitaire peu satisfaisant (malgré les recrutements effectués à l'université de



Des étudiants en amph

Lomé, le nombre d'étudiants pour un enseignant est de 84 en 2012-2013 et de 177 à l'université de Kara pour la même année alors que la norme maximale préconisée pour l'Afrique est de 30 étudiants).

Autant de difficultés contre lesquelles le Conseil présidentiel sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche au Togo, tenu du 28 au 30 novembre 2013, a préconisé, entre autres, l'élaboration d'une carte universitaire du

toutes les orientations en matière de politique universitaire (choix administratifs et pédagogiques). En outre, les enseignants du centre universitaire sont recrutés par l'université-centre et les diplômes sont également délivrés par l'université-centre. A ajouter que les relations du centre universitaire avec toute autre institution se font par l'intermédiaire de la direction en charge de la coopération et des relations extérieures de l'université-centre. Pour sa part, le centre universitaire gère les inscriptions pédagogiques et les parcours des étudiants, de même que tout ce qui concerne les œuvres universitaires. «Le système proposé permet une adaptation à des situations ponctuelles», précise le ministère. Par exemple, un centre universitaire peut être appelé à évoluer vers le statut d'université selon les besoins du moment.

Selon la nouvelle carte universitaire du Togo, la programmation de la création des centres universitaires se fera en trois phases. Il est prévu de doter chacune des cinq régions économiques d'un centre universitaire; ce qui aboutira à un

total de cinq centres universitaires. La possibilité d'une seconde université à Lomé est envisagée car les analyses ont montré que Lomé représente le principal pôle socio-économique du pays pouvant offrir un cadre adéquat d'accompagnement des formations (en termes de stages et d'emplois, par exemple); cette université sera de caractère polytechnique pour accueillir les flux d'étudiants des lycées techniques et scientifiques. A long terme, l'ouverture de quatre autres centres universitaires pourra être envisagée, selon les besoins, afin de répondre aux évolutions démographiques et économiques et pour soutenir un développement local durable sur l'ensemble du territoire national.

Au total, à l'horizon 2025, on aura 3 universités-centres et 9 centres universitaires régionaux répartis sur tout le territoire national. Déjà, courant 2016, l'étude de faisabilité pour la création d'un centre universitaire sera réalisée pour permettre de démarrer la création de ce dernier, conclut la note du ministère.

Afin d'aider les usagers à prendre les bonnes décisions à la rentrée

4 types de cotations pour classer les universités privées

Pendant que l'opération de salubrité est en cours, le ministre Octave Nicoué Brohm de l'Enseignement supérieur et de la recherche vient d'avertir les usagers dans un communiqué à l'attention des parents d'élèves et étudiants: «le ministre informe les parents d'élèves et les étudiants que les opérations de contrôle et d'inspection des établissements privés d'enseignement supérieur ont commencé depuis le 20 juillet 2016 et se poursuivent jusqu'à la fin du mois de septembre. Ces opérations donneront lieu à des cotations qui sont les suivantes: «institutions de bonne qualité», «institutions de qualité moyenne», «institutions de mauvaise qualité», «institutions de très mauvaise qualité». Ces cotations seront présentées avec les décisions prises à leur endroit, s'il y a lieu, et seront publiées sur le site web du ministère www.edusup.gouv.tg pour aider les usagers de ces établissements à prendre les bonnes décisions, notamment celles relatives aux inscriptions dans les institutions d'enseignement supérieur».

Au Togo, face aux difficultés liées à la massification sans cesse croissante des effectifs dans les universités publiques du Togo, les établissements privés d'enseignement supérieur foisonnent sans limite. L'enseignement supérieur privé est devenu le business florissant. Bien que les autorités togolaises le qualifient de «partenaire indéniable du public», il ne s'em-



Octave Nicoué Brohm, Ministre de l'Enseignement Supérieur

pêche pas de mettre un accent particulier sur des formations professionnelles trop souvent anesthésiées dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Des fois, en violation du cahier de charges des établissements privés d'enseignement supérieur. Et c'est pour permettre à ce partenaire incontournable d'assurer sa mission régalienne de formation dans le respect des textes en vigueur que le ministère de tutelle a lancé un grand chantier d'inspection et de cotation des établissements privés d'enseignement supérieur. Avec cette parenthèse que ces derniers accusent aussi le ministère d'avoir été laxiste en ne se contentant que d'empocher l'argent de l'homologation des diplômes qu'ils introduisent dans les formations. C'est pourquoi, à la réunion d'information et de présentation des outils d'inspection des établissements privés d'enseignement supérieur s'est tenue à Lomé. A l'occasion, Octave Nicoué Brohm a rappelé

aux fondateurs et directeurs, membres du Conseil des établissements privés d'enseignement supérieur (CEPES), que l'inspection n'a rien de coercitif, mais plutôt consiste à détecter les failles afin d'accompagner le sous-système privé d'enseignement supérieur à faire face efficacement à ses missions. Il a ainsi exhorté l'enseignement supérieur privé à «orienter les offres de formation vers les filières porteuses d'emplois afin d'être utiles à la nation car la force d'une nation réside en grande partie dans la qualité et la performance de son enseignement supérieur et son orientation vers les secteurs porteurs, tels que les sciences de l'ingénierie et la technologie appliquée».

Les fiches d'inspection et de cotation ont été conçues au regard des grands axes du cahier de charges alors que le manuel de procédures précise la mission des brigades qui seront formées et chargées de l'inspection.

Sur la base du dernier rapport final PEFA 2016

Les raisons qui retardent la pleine discipline budgétaire

La bonne nouvelle est connue depuis le 13 juin 2016: sur la base de nouvelle méthodologie PEFA 2016 publié par le Secrétariat technique PEFA trois mois plus tôt, le Togo a été le premier pays à obtenir la certification PEFA CHECK après l'évaluation de son système de gestion des finances publiques. Ce n'est pas pour autant que tout est rose. En témoigne les principaux constats de l'évaluation contenus dans le rapport final, particulièrement sur la discipline budgétaire. «Malgré tous les progrès, le système de gestion des finances publiques n'est pas encore en mesure d'assurer pleinement le maintien de la discipline budgétaire, notamment en raison de l'insuffisance des moyens humains, de pratiques dérogatoires relativement fréquentes, d'institutions de contrôles renforcées mais encore au stade de «montée en cadence». Les réformes menées depuis 2009 ont nécessité de gros efforts en matière de renforcement des capacités humaines qui étaient en-deçà des besoins, tant en nombre qu'en qualité. La situation est nettement améliorée grâce aux recrutements et aux formations organisées, mais est encore insuffisante pour garantir la maîtrise des méthodes et procédures par tous les personnels ainsi que les réflexes pour le respect des règles et bonnes prati-

ques. Les recours aux procédures dérogatoires (ordre de paiement et procédures simplifiées) sont fréquents et ne contribuent pas au maintien de la discipline budgétaire», peut-on lire.

A côté, on parle de progrès. Ainsi, depuis 2008, année de la première évaluation PEFA et de début de mise en place des dispositions des directives UEMOA de 1996-1999, les outils et procédures de gestion budgétaire ont été développés et mis en place

fiable; des processus de programmation budgétaire qui s'appuient sur une recherche de la préservation des équilibres financiers à court et moyen terme et basée sur des cadrages macroéconomiques et budgétaires à moyen terme, des analyses de soutenabilité de la dette et des stratégies d'endettement; une programmation des flux de trésorerie, une intervention accrue du Parlement pour le débat budgétaire et la préservation des grands



Wolanyo Amavuds, Directeur du Budget

au Togo. Bien que susceptibles d'amélioration, ils sont de qualité suffisante pour renforcer la discipline budgétaire. C'est le cas, pour la préparation du budget, de la nomenclature budgétaire conforme aux normes anciennes (UEMOA 1998), mais suffisante pour la transparence budgétaire; de l'outil de prévision et de cadrage macroéconomique relativement

équilibres budgétaires. C'est aussi le cas, au niveau de l'exécution du budget, de la collecte des recettes fondée sur la recherche d'une plus grande maîtrise de l'assiette fiscale et du suivi des contribuables, ainsi que sur l'efficacité des recouvrements et la réduction des délais pour leur transfert au Trésor; d'un contrôle

(suite à la page 4)

Suite à un contrôle inopiné à partir de la station de pesage de Djéréhouyé

Un réseau mafieux démantelé à la SAFER

* Les agents incriminés confiés à la justice

Jean Afolabi

En dépit des mesures prises par l'autorité publique en vue de la protection des infrastructures routières nationales, des agents véreux ont eu l'intelligence de passer un marché avec des conducteurs, dont les véhicules sont surchargés, moyennant une somme d'argent. Le deal consiste en de modes de pesée non recommandés amenant les appareils à afficher des données erronées. Le pot au rose a été découvert début juillet sur le site de pesage de Djéréhouyé, aux environs de

parement réguliers délivrés au poste de Djéréhouyé. Un mois plus tard, on apprend que des conducteurs refuseraient de faire passer leurs véhicules au pesage avant leur départ vers les pays de l'interland.

Entre autres pratiques au pesage de Djéréhouyé, le conducteur est guidé de sorte que son véhicule roule hors des rampes afin qu'une bonne partie de la charge échappe aux capteurs ; ou à faire rouler le véhicule sur les rampes à une vitesse plus accélérée, entre 7 et 8 km/h au lieu de 4 à 5 km/h qui correspond

res après l'alerte.

Dans la nuit du 8 au 9 juillet 2016, un contrôle inopiné mené au-delà de Djéréhouyé par une équipe mixte de gendarmes et d'agents de la Division de la sécurité routière et du ministère des Infrastructures a permis d'intercepter 41 véhicules qui ont refusé d'obtempérer à son injonction de s'arrêter. Ils seront finalement immobilisés au poste de péage de Sotouboua. Contrôle est fait sur le poids du véhicule à vide sur la carte grise, sur la fiche de chargement délivrée par la douane, et sur le poids total en charge (PTAC) du véhicule au poids de la pesée mentionné sur la fiche délivrée à Djéréhouyé. Il ressort que sur les 41 véhicules interceptés, seuls trois étaient en règles. Le reste avait une surcharge variant entre 1,260 et 30,856 tonnes.

«Au regard de tous ces faits, il est évident que ces pratiques constituent des actes de sabotage qui annihilent les progrès notables enregistrés par le Togo en matière de protection des infrastructures routières et fort appréciés au cours de la 3^{ème} réunion des ministres chargés des infrastructures et des transports routiers des Etats membres de l'Uemoa dans le cadre de l'application généralisée du règlement n°14 tenue à Ouagadougou le 19 juin 2015», ont déclaré le ministre Ninsao Gnofam des Infrastructures et son collègue Daméhane Yark de la Sécurité. Soit. Néanmoins, en accord avec les syndicats des transporteurs et conducteurs du Togo et du Burkina Faso, il est relevé des divergences dans l'application du règlement de l'Union. Des divergences susceptibles de faire l'objet d'une réunion de haut niveau très prochainement pour une remise à niveau dans tous les Etats membres.

à la vitesse modérée à laquelle les capteurs peuvent enregistrer le poids et la répartition des marchandises sur les essieux ; à empêcher les capteurs d'afficher de bons résultats en recommandant au conducteur de s'arrêter sur les rampes tout en sachant que le pèse-essieux fonctionne en mode dynamique et non en mode statique ; ou encore à continuer la pesée des jours après avoir constaté le dysfonctionnement d'une composante du pèse-essieux, bien qu'ils disposent d'un numéro vert pour alerter les techniciens de la maintenance qui interviennent généralement 3 heures



Les ministres Daméhane Yark (à gauche) et Ninsao Gnofam

Nyamassila, sur la Nationale 1 à la suite d'un contrôle inopiné. Au ministère de la Sécurité et de la protection civile, et à celui des Infrastructures et des transports, on affirme que «les agents incriminés ont été confiés à la justice aux fins de poursuites judiciaires».

En rappel, explique-t-on au ministère des Infrastructures et des transports, le pesage de Djéréhouyé est un poste de contrôle visant à s'assurer que tous les véhicules chargés ont été pesés avant leur mise en route. Il est l'une des mesures du gouvernement en installant des pèse-essieux pour combattre la surcharge des véhicules lourds qui entraîne les dégradations précoces des routes. Malheureusement, affirme-t-on, des pratiques y ont été observées depuis quelques temps. Nonobstant des mesures dissuasives par l'installation d'une vidéosurveillance sur le site, certains agents se sont illustrés pour aider les conducteurs à échapper au contrôle de leurs chargements.

Le 11 juin 2016, le ministre burkinabè des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière informe le Togo de l'interception sur le territoire burkinabè d'une centaine de véhicules lourds en surcharge en provenance du Togo avec, à leur bord, des documents de contrôle ap-

(suite de la page 3)

financier renforcés s'appuyant sur un système informatique efficace, une réglementation générale conforme aux bonnes pratiques en matière de séparation des fonctions et répartition des responsabilités, d'un système de passation des marchés renforcé depuis 2009 et conforme aux normes en matière de transparence et de concurrence. C'est enfin le cas des outils informatiques et comptables qui sont de qualité suffisante pour générer de l'information utile à la maîtrise de l'exécution du

budget, la préservation du patrimoine public et la gestion des risques, la transparence et la redevabilité.

L'Inspection générale de l'Etat (IGE) et l'Inspection générale des finances (IGF) sont les principales institutions en charge de l'audit interne (contrôle a posteriori de l'efficacité des organisations et procédures). Elles ont bénéficié du renforcement de leur organisation et de leurs capacités d'intervention, et commencent à être opérationnelles. Il en est de même de l'institution supérieure de contrôle

Sur financement du Groupe de la Banque mondiale

Le programme WARCIP-TOGO d'infrastructures de communication finalisé fin 2017

* La construction d'un Data Center Tier III prévue sur une surface de 500 m2.

Le gouvernement togolais a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant équivalant à 30 millions de dollars, environ 15 milliards de francs Cfa, pour financer le Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communication (en anglais, West African Regional Communication Program ou WARCIP) dénommé WARCIP-TOGO, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de construction du «Carrier Hotel» et du Point d'Echange Internet (XP). Le «Carrier hotel», d'après le ministère des Postes et de l'économie numérique, est un centre de colocation regroupant des entreprises de télécommunications permettant l'échange de trafic et la vente de services associés tels que, entre autres, l'hébergement de serveurs, l'hébergement d'équipements télécoms, les services de cloud computing. L'IXP ou Internet exchange Point est une infrastructure physique qui permet aux acteurs interconnectés de s'échanger du trafic Internet local grâce à des accords mutuels dits de «peering».

Une demande de manifestation d'intérêt est faite à ce sujet à l'endroit de consultants ou de cabinets pour une mission de 18 mois ; la période prévisionnelle d'exécution de la mission est de mai/juin 2017 après la sélection par appel d'offres international des entreprises devant réaliser les travaux. Les services attendus du cabinet consisteront, entre autres, à assurer la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des infrastructures. A cet effet, le consultant est chargé de : mettre à disposition un chef de projet pour la coordination de l'ensem-

ble des opérations ; élaborer les procédures de suivi et de contrôle de la réalisation de l'ensemble des infrastructures ; implémenter et exploiter un logiciel de gestion du projet ; assurer le suivi de réalisation et la réception de l'infrastructure ; vérifier que les travaux réalisés sont conformes aux contrats conclus avec les prestataires ainsi qu'avec les cahiers des charges préalablement émis ; mettre en place une démarche d'assurance qualité.

Il sera également chargé de : superviser l'installation, la configuration et l'intégration des différents

dination du Projet (UCP) dans la résolution de tout litige résultant du contrat et qui surviendrait au cours de son exécution ; d'assistance pour l'organisation de l'exploitation et de la maintenance des installations.

Il est indiqué que les études techniques, l'élaboration des spécifications techniques, la rédaction des cahiers de charges, la conception architecturale et technique du «Carrier Hôtel» et de l'IXP et l'élaboration du dossier d'appel d'offres ont été confiés à un consortium. Le choix s'est porté sur la construction d'un Data Center Tier III avec une surface utile de 500



Cina Lawson, Ministre de l'Economie numérique

équipements dans le local du «Carrier hôtel»/IXP conformément aux procédures établies et aux règles de sécurité ; suivre et rendre compte de la progression des travaux et s'assurer que l'installation des équipements du «Carrier hôtel»/IXP se fasse conformément aux clauses techniques du contrat de fourniture ; encadrer et former l'équipe d'ingénieurs et de techniciens locaux devant prendre en main l'exploitation des installations ; s'assurer que les factures présentées pour paiement par l'entreprise correspondent aux travaux livrés et sont conformes aux services et spécifications requis par le projet ; assister l'Unité de Coordination

m2. Les résultats de ces études sont disponibles auprès du maître d'ouvrage. Il est demandé au cabinet une appropriation de ces résultats avant de mener la mission de maîtrise d'œuvre proprement dite. En particulier, la maîtrise du contexte, des enjeux ainsi que du contenu technique des cahiers des charges sera un prérequis important au succès de cette mission d'assistance.

Une liste restreinte de six (6) consultants sera constituée et ils seront tous invités à déposer leurs offres techniques et financières, indique l'offre qui sera bouclée le 8 septembre 2016.

Sur la base du dernier rapport final PEFA 2016

Les raisons qui retardent la pleine discipline budgétaire

(suite de la page 3)

financier renforcés s'appuyant sur un système informatique efficace, une réglementation générale conforme aux bonnes pratiques en matière de séparation des fonctions et répartition des responsabilités, d'un système de passation des marchés renforcé depuis 2009 et conforme aux normes en matière de transparence et de concurrence. C'est enfin le cas des outils informatiques et comptables qui sont de qualité suffisante pour générer de l'information utile à la maîtrise de l'exécution du

budget, la préservation du patrimoine public et la gestion des risques, la transparence et la redevabilité.

L'Inspection générale de l'Etat (IGE) et l'Inspection générale des finances (IGF) sont les principales institutions en charge de l'audit interne (contrôle a posteriori de l'efficacité des organisations et procédures). Elles ont bénéficié du renforcement de leur organisation et de leurs capacités d'intervention, et commencent à être opérationnelles. Il en est de même de l'institution supérieure de contrôle

(Cour des comptes) en charge du jugement des comptes et de l'audit externe (vérification du respect des règles comptables, financières et administratives). Quant au Parlement, son rôle en matière de contrôle de l'exécutif est limité par la faiblesse de son organisation (pas de comité pour l'examen et le suivi des rapports de l'institution supérieure de contrôle et par le manque d'informations devant être mises à sa disposition.

Le rapport PEFA ajoute que les services sont fournis par les uni-

tés budgétaires de l'administration centrale (éducation de base ou centres de soins périphériques par exemple), par les unités extra budgétaires EPA—établissement public à caractère administratif (hôpitaux, universités...) et organismes de protection sociale, les collectivités territoriales. Il constate que l'efficacité des services est amoindrie par le manque de discipline budgétaire et les insuffisances de l'allocation stratégique des ressources. Mais elle l'est aussi, et pour beaucoup, en raison des faiblesses dans l'or-

ganisation et le suivi de la préparation et de l'exécution des budgets des unités extra budgétaires et des collectivités territoriales ; par leur ministère de tutelle pour ce qui est de leur politique budgétaire, par le ministère en charge des finances pour ce qui est de leurs opérations financières et de la tenue des comptes. «La préparation et l'exécution des budgets de ces administrations ne se font pas en complémentarité et synergie avec le budget de l'Etat», conclut le rapport.

JO DE RIO/ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ATHLETES

Benjamin Boukpeti : "Mon énergie vient principalement du terrain et des athlètes"

En course pour être élu membre de la Commission des athlètes du Comité International Olympique (CIO), Benjamin Boukpeti poursuit sa campagne à deux jours de la fin des votes.

Hervé A.

"Je veux supporter le bon respect de la condition des athlètes dans les décisions importantes. Je veux participer au développement de solutions innovantes pour répondre aux besoins des athlètes tout au long de leur carrière et au-delà". Ce sont là quelques unes des valeurs que défend le médaillé togolais de bronze aux Jeux olympiques de Pékin 2008, en course pour un siège de membre au sein de la Commission des athlètes du CIO.

Les élections ont commencé le 24 juillet et se terminent le 17 août dans l'espace CIO situé à l'entrée du restaurant du village olympique, ainsi que dans les hôtels des cinq villes qui accueillent les rencontres de football.

Quatre sièges sont disponibles à la Commission des athlètes du CIO, les membres Claudia Bokel, Dae Sung Moon, Alexander Popov et Yumilka Ruiz Luaces arrivant au terme de leur mandat cet été. Tous les athlètes

participant aux Jeux Olympiques de Rio 2016 ont le droit de voter. Ils sont invités à élire quatre candidats de quatre sports différents afin d'assurer une large représentation des sports inscrits au programme olympique.

Les candidatures de 24 athlètes avaient été validées par la commission exécutive du CIO en décembre dernier. Depuis, Alessandra Sensi, candidate italienne, a retiré sa candidature.

Les résultats des élections seront communiqués le 18 août au village olympique. Après ratification par la Session du CIO, les quatre athlètes élus par leurs pairs deviendront membres du CIO pour une durée de huit ans.

Créée en 1981, la commission des athlètes assure la liaison entre les athlètes olympiques et le CIO. Elle permet également aux athlètes de faire entendre leur voix au sein du Mouvement olympique. Depuis 1996, la majorité des membres de la



commission sont élus par leurs pairs durant une édition des Jeux Olympiques. Des membres de la commission des athlètes font également partie des principales commissions et autres groupes de travail du CIO. Le président de la

commission des athlètes, une fonction occupée actuellement par Claudia Bokel, siège à la commission exécutive du CIO où il défend les intérêts de ses pairs au plus haut niveau.

MU : une dernière recrue surprise pour Mourinho ?

Le week-end, le Manchester United de José Mourinho a réussi ses débuts en Premier League. Si les recrues mancuniennes ont donné satisfaction, un autre joueur pourrait encore débarquer dans le nord de l'Angleterre.

Zlatan Ibrahimovic, Paul Pogba, Henrikh Mkhitaryan et Eric Bailly. Cet été, Manchester United a mis le paquet sur le mercato afin d'offrir une équipe ultra compétitive à son nouvel homme fort José Mourinho. Forcément, les premiers pas du MU version Mourinho étaient très attendus. Et les Red Devils ne se sont pas manqués. Face à Bournemouth, les Mancuniens l'ont emporté 3 à 1 avec notamment un but de Zlatan Ibrahimovic, titularisé tout comme Eric Bailly. Le défenseur central a rendu une bonne copie et a même été élu homme du match. Si l'arrière-garde a donc donné satisfaction dans l'ensemble, le Special One souhaiterait encore un renfort dans ce secteur.

Dans un premier temps, les Anglais ont jeté leur dévolu sur Leonardo Bonucci. Mais ESPN a annoncé qu'ils ont abandonné cette piste d'autant que la Juventus n'est pas vendeuse. Idem concernant le Français Raphaël Varane dont le nom est de nouveau cité aujourd'hui du côté d'Old Trafford. Mais là encore, le Real Madrid n'est pas disposé à laisser filer le défenseur tricolore. Ce lundi, le Manchester Evening News annonce que les Mancuniens ciblent désormais José Fonte, défenseur central de Southampton.

Une nouvelle porte de sortie s'offre à Mangala

Barré par la concurrence à Manchester City, Eliaquim Mangala est pisté par Porto qui envisage de se faire prêter le joueur selon France Football.

Et si Eliaquim Mangala revenait à Porto ? L'information est à prendre avec des pincettes, mais France Football croit savoir qu'un prêt d'une saison du défenseur français est à l'étude du côté du club portugais. Il faut dire que c'est là-bas qu'il s'était révélé aux yeux de l'Europe, enchaînant les prestations de grande classe durant deux saisons et demie. D'ailleurs Manchester City n'avait pas hésité à sortir un énorme chèque de 54 M€ pour le recruter, devenant au passage le défenseur le plus cher de l'histoire.

Arrivé en Angleterre il y a deux ans, le natif de Colombes ne s'est jamais réellement imposé malgré la confiance de Manuel Pellegrini puisqu'il a tout de même été titularisé à 25 puis 23 reprises en championnat. Seulement le coach chilien est parti et a été remplacé par Pep Guardiola qui ne compte visiblement pas sur lui. Pour preuve, Mangala n'était même pas sur la feuille de match samedi face à Sunderland et il n'a pas été inscrit non-plus pour les barrages de la Ligue des Champions.

L'ancien entraîneur du Barça et du Bayern n'a pas caché non-plus ses intentions avec le Français puisqu'il déclarait le 8 août dernier : " pour l'instant, c'est un joueur de Manchester City. Mangala est arrivé il y a quelques jours seulement. "

Kirsty Coventry annonce sa retraite

Kirsty Coventry, 32 ans, a annoncé la fin de sa carrière, au lendemain de la fin des épreuves de natation aux JO 2016, le 14 août. La Zimbabwéenne, qui a gagné sept médailles olympiques dont deux en or, fait figure de meilleure nageuse africaine de l'histoire.

Pas simple d'annoncer sa retraite sportive. Surtout au lendemain de celle de Michael Phelps, le meilleur nageur de tous les temps. Pourtant, à l'échelle africaine, Kirsty Coventry est une légende. La Zimbabwéenne est la seule nageuse du continent à avoir décroché une médaille olympique, avec Penelope Heyns (1996 et 2000) et Marianne Kriel (1996).

Kirsty Coventry a toutefois fait bien mieux que les deux Sud-Africaines. Celle qui a disputé les cinq derniers JO, de 2000 à 2016, a en effet gagné sept médailles au total, toutes remportées à Athènes et à Pékin. En 2004, puis en 2008, elle s'est notamment imposée sur 200 mètres dos, sa spécialité, offrant au Zimbabwe ses tous premiers titres olympiques.

C'est aussi en nage dos que Kirsty Coventry s'est imposée trois fois aux Championnats du monde en grand bassin (à Montréal 2005 et à Rome 2009). Une récolte à laquelle il faut ajouter cinq médailles d'argent.

ATHLETISME

Bolt : "Devenir immortel"

Et de trois. Dimanche 14 août, à Rio, Usain Bolt a remporté un troisième titre consécutif sur la distance reine du 100 mètres. Du jamais vu dans l'histoire des Jeux olympiques. Le Jamaïcain a éteint la concurrence de son principal rival, l'Américain Justin Gatlin, pourtant mieux parti que lui. Il s'est imposé en 9'81 devançant Gatlin (9'89) et le Canadien Andre de Grasse (9'91). Devant les médias, Usain Bolt n'a pas boudé son plaisir.

Comment avez-vous vécu cette course ?

C'était brillant. Je n'ai pas été si vite que ça mais je suis satisfait de la victoire. Je vous l'avais dit que je le ferais. Je savais que ce serait dur, mais la demi-finale m'a donné beaucoup de confiance et, en finale, à partir des 50 mètres, je me suis dit que je pouvais le rattraper (Gatlin) et que j'allais gagner.

Le peu de temps entre les demi-finales et la finale (moins de deux heures) vous a-t-il gêné ?

Ça m'a affecté un peu, oui. D'habitude, on a plutôt deux heures de battement. Là, une heure trente à peine, c'était court. J'étais un peu mort en finale, ce n'était pas super, ça ne me plaisait pas. Ce n'était pas assez de temps pour récupérer, surtout quand on vieillit. J'aurais pu aller plus vite si j'avais eu plus de temps pour récupérer.

Quand vous vous êtes blessé durant les sélections jamaïcaines,



début juillet, avez-vous douté ?

Je n'ai jamais pensé que je ne pourrais pas le faire, peu importe ce qui pouvait se passer. En fait, j'étais plus en confiance que l'an dernier, car ce que j'avais fait cette année était mieux. Il fallait être positif et il faut continuer à l'être, on verra bien ce qui va se passer pour la suite des Jeux.

Que pensez-vous des huées à destination de Justin Gatlin ?

J'ai été surpris par ça. C'est la première fois que j'entendais de telles huées dans un stade. Je ne sais pas

trop quoi dire là-dessus. Mais je me suis concentré sur ce que j'avais à faire et je l'ai fait.

Au-delà des titres, votre héritage, c'est aussi de ramener le sourire en athlétisme. Comment le conserver une fois que vous serez à la retraite ?

C'est le public qui donne de l'énergie et les jeunes doivent comprendre que tout part de là, que les spectateurs font partie de la compétition, il faut les faire participer. Moi, j'essaie de vivre le moment présent, je pense au Brésil, ce que je vis ici, par exem-

ple, depuis mon arrivée est extraordinaire jusqu'à présent. Il faut garder ça en tête.

En 2012, vous vous étiez proclamé légende. Qu'étes-vous en 2016 ?

Quelqu'un a dit l'an passé que si je le faisais, je deviendrais immortel. Alors deux médailles de plus et ce sera fait : immortel.

Quelle est votre réaction au record du monde de Wayde Van Niekerk ?

C'est énorme, brillant, j'étais derrière et on se demandait qui allait gagner, mais sa course a été fantastique ainsi que son record. Quand on a l'avu avec mon entraîneur en Jamaïque (Van Niekerk y a passé quelques jours en stage avec le groupe d'entraînement de Bolt avant l'été, ndr), on s'est dit que c'était certainement le mec qui pouvait le faire, parce qu'il a à la fois de la vitesse et de la puissance. (AFP).

Les Nigériens défieront l'Allemagne en demi-finales

L'équipe masculine du Nigeria a battu celle du Danemark 2-0 en quarts de finale des Jeux olympiques 2016, ce 13 août à Salvador de Bahia. Mikel John Obi et ses partenaires affronteront les Allemands en demi-finales des JO 2016, le 17 août à Sao Paulo.

Des footballeurs nigériens disputeront les demi-finales des Jeux olympiques pour la troisième fois, après la médaille d'or de 1996 et la médaille d'argent de 2008. La Dream team VI, guidée par le milieu de terrain Mikel John Obi, a imité ses prestigieuses devancières, aux JO 2016.

L'équipe dirigée par Samson Siasia, qui était déjà aux commandes en 2008, est en effet venue à

bout du Danemark 2-0, ce 13 août à Salvador de Bahia. Mikel John Obi a ouvert le score à bout portant grâce à un service venu de la gauche (16e), avant d'offrir le deuxième but à Aminu Umar sur corner (59e).

Le coup de tête de l'attaquant a ainsi assuré au Nigeria un match face à l'Allemagne, le 17 août à Sao Paulo. Les Allemands ont, eux, im-

pressionné en balayant le Portugal 4-0, un peu plus tôt ce samedi.

Avec 19 buts inscrits en quatre matches, la sélection allemande a la meilleure attaque des JO 2016 et le meilleur artificier du tournoi olympique dans ses rangs : Serge Gnabry, l'attaquant d'origine ivoirienne d'Arsenal, auteur de 6 réalisations.

Absents à Londres en 2012, les

Nigériens, depuis la conquête du titre olympique il y a vingt ans, en seront à leur troisième demi-finale en quatre participations. En 2000, en Australie, ils avaient été stoppés par le Chili en quart de finale (1-4). Sur la même période, le Nigeria n'est dépassé que par l'Argentine qui a disputé trois finales et en a remporté deux.

Suite aux vacances de certains postes d'encadrement L'OHADA recrute 5 cadres majeurs, du Directeur général au Chef service ressources humaines

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) procède au recrutement d'un cabinet de renommée internationale spécialisé en ressources humaines pour l'assister dans le processus de recrutement suite aux vacances de certains postes d'agents d'encadrement en son sein. D'après l'avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, la mission du cabinet sera de procéder à la présélection devant aboutir au recrutement de cinq (05) cadres de haut niveau, à savoir : un directeur général ou une directrice générale de l'Ecole régionale supérieure de la magistrature (ERSUMA), qui sera basé(e) à Porto Novo (Bénin) ; un directeur ou une directrice des Affaires juridiques, de la documentation et de la communication, qui sera basé(e) à Yaoundé (Cameroun) ; un ou une Juriste référendaire à la Cour commune de justice et d'arbitrage, qui sera basé(e) à Abidjan (Côte d'Ivoire) ; un Chef de service Financier et comptable à la Cour commune de justice et d'arbitrage, qui sera basé à Abidjan (Côte d'Ivoire) ; un chef de service des Ressour-

ces humaines, du matériel et de l'administration générale de l'ERSUMA, qui sera basé à Porto Novo (Bénin).

Les prestations comprennent : la publication et l'insertion dans les organes de presse officiels ou privés à grande audience nationale de l'avis d'appel public à candidatures dans les 17 Etats membres de l'OHADA par les moyens les plus appropriés ; la notification de l'avis d'appel à candidatures au Ministère de la Justice et au Ministère des Finances de chacun des Etats membres de l'OHADA, pour large diffusion par leur soin dans le pays ; la centralisation et l'étude des dossiers de candidatures issues de l'appel public à candidatures ; la présélection des candidats ayant soumis un dossier de candidature ; la transmission au Secrétaire Permanent du Rapport ayant abouti à la présélection des meilleures candidatures et incluant une liste restreinte de trois à cinq candidats retenus pour chaque poste pour la sélection finale.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : avoir une expérience pertinente



et prouvée d'au moins dix (10) ans avec cinq réalisations au moins dans le domaine des RH au profit d'organisations comparables à l'OHADA ; avoir une bonne connaissance de l'OHADA et de ses Institutions ; avoir une expérience spécifique au cours des trois (3) dernières années dans le recrutement de personnel de haut niveau pour une organisation internationale, notamment en Afrique ; avoir une bonne expérience d'élaboration des référentiels de compétences et des guides d'entretien ou tout autre outil de recrutement. Un consultant sera sélectionné selon la méthode basée sur la qualité technique et coût telle que décrite dans les Directives de Consultants. L'offre reste ouverte jusqu'au 30 août 2016.

En Côte d'Ivoire

Le gouvernement prend des mesures additionnelles pour le cajou

Au 4^e rang mondial en matière de transformation de l'anacarde, avec une capacité de production installée de 90 900 tonnes (t), le gouvernement a décidé de mesures supplémentaires pour soutenir la filière. En Conseil des ministres, le mercredi 3 août, il a été rappelé qu'une prime pour la transformation de l'anacarde équivalente à FCFA 400 le kilo d'anacarde produite avait déjà été allouée et "le gouvernement poursuit ses appuis directs démarrés en 2014 au bénéfice des transformateurs de l'anacarde et des laboratoires d'analyses", a-t-il été précisé, cité

par le portail ouest africain Commodity Africa.

En outre, des mesures complémentaires ont été adoptées ce mercredi, à savoir la poursuite du mécanisme de la prime pour la transformation de l'anacarde sur la période 2016-2021 en tenant compte du cours international ; le maintien des appuis directs au bénéfice des unités de transformation de l'anacarde et des laboratoires d'analyses en matière de renforcement des capacités techniques, d'appui à la qualité et à la commercialisation ; le soutien financier de l'Etat pour le renforce-

ment de la formation du personnel des unités de transformation à travers notamment le Centre des Technologies du Cajou (CTC) de Yamoussoukro ; le soutien de l'Etat au développement des activités de valorisation des sous-produits de l'anacarde ; l'appui à la création d'unités de transformation de l'anacarde dans différentes régions du pays ; la réalisation d'une étude sur la compétitivité de la transformation locale de l'anacarde en vue de proposer des mesures fiscales adaptées pour mieux soutenir le développement de ce secteur.

Villes bien planifiées, meilleur cadre de vie Vers une meilleure résolution des problèmes fonciers

Face aux enjeux d'assurer un développement spatial harmonieux des centres urbains, petits et grands, et de maîtriser la croissance urbaine, le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie (MUHCV) élabore annuellement des outils de planification urbaine en l'occurrence les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU). Ces derniers ont pour objectif global de fixer les orientations stratégiques du territoire et de déterminer, sur le long terme, la destination générale des sols. La finalité de leur application est de créer les conditions d'un cadre de vie agréable,

Ainsi, du 13 au 22 juin 2016, le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie a entrepris une tournée de sensibilisation, d'information et de remise des documents de SDAU de douze localités approuvées, par décret en conseil des ministres. Les préoccupations majeures soulevées par les populations au cours de cette tournée ont porté sur la problématique de la gestion foncière, en particulier sur les opérations de lotissement.

C'est dans ce cadre que plus d'un mois après cette tournée, le ministère a organisé, les 04 et 05 août 2016, un séminaire-atelier d'information et de sensibilisation des professionnels du secteur de l'habitat et du développement urbain sous le thème "Villes bien planifiées, meilleur cadre de vie".

Fondamentalement, il était question, à travers ce séminaire-atelier de :

- regrouper les acteurs, à savoir les géomètres, les topographes dessinateurs, les urbanistes, les architectes, les magistrats dans un même cadre de discussion autour du thème retenu ;
- mieux les outiller pour une production et gestion foncières en adéquation avec la législation en vigueur en vue d'assurer un développement urbain harmonieux et durable des centres urbains togolais.

Outre les représentants de l'administration publique, des collectivités territoriales, du corps des magistrats, de l'association des urbanistes du Togo, le séminaire-



Me Fiatuwo Kwadjio Séssénou, Ministre de l'Urbanisme de l'habitat et du cadre de vie

atelier a regroupé les géomètres et topographes dessinateurs des cinq régions administratives du Togo.

Présidée par le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, Me Fiatuwo Kwadjio SÉSSÉNOU, en présence du ministre de la sécurité et de la protection civile, le Colonel Damehame YAKK, cette cérémonie a connu la participation du Secrétaire général de la préfecture du Zio, représentant le préfet et du président de la délégation spéciale de la ville de Tsévié.

Les participants au séminaire-atelier, reconnaissant l'impact négatif des lotissements clandestins/illégaux sur le cadre de vie des populations et ayant manifesté un grand intérêt pour les différentes communications, ont formulé les recommandations suivantes :

- mettre en place une commission chargée de mener des réflexions et de faire des recommandations sur la cessation des lotissements illégaux ;
- créer un cadre de concertation entre les géomètres et les urbanistes pour la mise en exécution d'un partenariat public-privé dans les opérations d'aménagement des villes ;
- mettre fin à la délivrance du second visa (second tampon) au niveau de la direction de l'aménagement, de l'équipement et de la mécanisation de l'agriculture (la commission à mettre en place déterminera la date de cessation de ce visa ainsi que les superficies pour

lesquelles ce visa peut être délivré) :

- organiser un séminaire d'échanges et de discussions sur la problématique foncière regroupant le corps judiciaire (Juges, avocats, huissiers, notaires), les associations professionnelles du secteur de l'habitat et du développement urbain (Ordre des géomètres, Ordre national des architectes, association des urbanistes) et les services techniques ;
- mettre à la disposition des cours d'appel de Lomé, de Kara et des tribunaux la liste des géomètres et topographes agréés ;
- initier des formations pour le corps judiciaires en droit foncier, d'urbanisme et de construction ;
- procéder à l'élaboration de la réglementation en matière d'urbanisme et de la construction, à savoir les plans d'occupation du sol (POS), les codes de l'urbanisme et de la construction ;
- promouvoir et intensifier la politique de construction des logements sociaux comme une des solutions aux problèmes fonciers ;
- valider et adopter le code foncier au plus pressant et veiller à son application ;
- instaurer une obligation de levées topographiques sur toutes les propriétés appartenant aux collectivités à l'échelle du territoire en l'occurrence dans les zones périphériques des centres urbains ;
- rendre public et accessible les documents d'urbanisme approuvés.

Au Nigeria

Boko Haram diffuse une nouvelle vidéo des "filles de Chibok"

Boko Haram a diffusé une vidéo de jeunes filles présentées comme des lycéennes enlevées par le groupe jihadiste nigérian en avril 2014 à Chibok, dans le nord-est du Nigeria, et a réclamar la libération de combattants emprisonnés. Lors d'une conférence de presse organisée à Abuja par le mouvement "Bring Back Our Girls" (BBOG) qui milite pour la libération de ces lycéennes, un père a affirmé avoir

reconnu sa fille, Maida Yakubu, enlevée à Chibok, une identification qui devrait être suivie de nombreuses autres, rapporte l'AFP. Abubakar Abdullahi, l'un des porte-parole de BBOG, se dit en effet "certain que ce sont les filles de Chibok". "Nous reconnaissons jusqu'à dix d'entre elles dans la vidéo", a-t-il assuré à l'AFP, préférant toutefois attendre la confirmation du gouvernement nigérian et

celle des parents concernés avant de diffuser plus de noms.

Le 14 avril 2014, le kidnapping sans précédent par Boko Haram de 276 adolescentes dans le lycée public pour filles de Chibok avait provoqué une vague d'indignation au Nigeria et dans le monde entier. D'après l'AFP, cinquante-sept d'entre elles avaient réussi à s'échapper dans les heures suivant leur enlèvement par le groupe, dont le

nom "Boko Haram" signifie "l'éducation occidentale est un péché" en langue haoussa et qui a pour objectif la création d'un Etat islamique indépendant. Une première vidéo des lycéennes de Chibok avait été diffusée par Boko Haram en mai 2014.

Dans cette nouvelle vidéo de 11 minutes postée sur YouTube et dont on ignore la date de tournage, un homme au visage masqué

lance : "Ils devraient savoir que leurs enfants se trouvent encore entre nos mains". En tenue militaire, une arme automatique barbant sapotrine, il se tient debout au milieu d'un groupe de plusieurs dizaines de jeunes filles. Toutes portent des voiles et des abayas (longue robe ample et flottante). Certaines sont assises par terre, d'autres debout à l'arrière-plan. "Une quarantaine de ces filles ont été ma-

riées conformément à la volonté d'Allah", assure le combattant, ajoutant que "d'autres ont été tuées dans des bombardements aériens". Sur cette vidéo, une jeune fille s'exprimant dans le dialecte local de Chibok, la voix entrecoupée de sanglots, décrit un bombardement aérien de l'armée nigérienne. A l'arrière-plan, des adolescentes s'essuient les yeux pendant son récit, l'une d'elles tenant un bébé dans ses bras.

Dépravation des mœurs

Ces jeunes qui se livrent à la débauche

Le phénomène n'est pas nouveau mais il a pris une telle ampleur ces dernières années qu'il devient chaque jour, un peu plus, un problème de société. De nombreuses jeunes femmes mais aussi hommes, pour des raisons diverses, se livrent à une débauche inquiétante.

Etonam Sossou

Tenues vestimentaires provocatrices, prostitution traditionnelle dans les rues, sites de rencontres, pornographie, homosexualité, pédophilie, maraboutisme, recherche effrénée de richesse, etc. La liste ne saurait être exhaustive. Tout y

à ces nouvelles attitudes. Ces jeunes filles exposent, sans gêne, leur corps et se plaisent à attirer les regards.

Autrefois en Afrique, les filles se faisaient respecter par leur politesse et leur manière sobre de s'habiller, aujourd'hui, plusieurs d'entre elles affichent plutôt le contraire.

eux-mêmes, parents, pères, mères, sœurs ou frères, épargnent leur propre famille de ce « business ». Ce qui fait bondir des observateurs de ces scènes de théâtre qui se jouent désormais à ciel ouvert. Mais au Togo comme partout ailleurs sur le continent africain, le train de la modernisation est en marche et plus personne ne peut l'arrêter. La morale kantienne relève d'une autre époque. Ici, on veut vivre. Peu importe la manière.

Cependant si l'on s'accorde qu'en communication il y a celle dite « non verbale » c'est-à-dire celle qui transmet un message fort, le « mal habillage » des jeunes filles actuelles ne serait-il pas une autre façon de communiquer, d'envoyer un message et d'attirer l'attention des parents, des aînés et des autorités sur leurs préoccupations ? Pourquoi avoir choisi brusquement un mode d'habillage qui dérange les autres et qui les avilie elles-mêmes ? En Afrique, poser cette question est quelque peu naïf. Mais ce n'est plus un secret, certaines jeunes filles sont en perte d'identité. Elles ont perdu tout repère. Par leurs actes, elles cherchent à s'effrayer un chemin dans un environnement socio-politico-culturel devenu hostile et austère. Ce chemin parfois tortueux, sans lendemain est une solution ponctuelle. Le mal quant à lui est profond et le malaise perceptible à toutes les strates sociales.

Si on peut voir dans ces nouveaux comportements un « mal être social », il faut reconnaître que la mondialisation mieux la globalisation tant vantée, rend un mauvais service à l'Afrique dans ce domaine. Il n'est plus rare dans les villes africaines de voir deux jeunes personnes de même sexe s'échanger de baisers langoureux au milieu d'une population profondément traditionaliste très souvent



passé désormais. L'Afrique des valeurs traditionnelles, du respect de la personne humaine, de la dignité est en passe de devenir un dépôt culturel où toutes les idées que la morale récuse, parfois venues d'ailleurs, élisent domicile sans que personne ne s'en offusque.

Lomé, il est 17 heures. C'est une heure de grande affluence, les fonctionnaires sortent des bureaux, les commerçants de rue ont presque boudé leur journée et beaucoup commencent à plier bagage. Sur le trottoir, une jeune fille, la vingtaine environ, est au bras d'un prince charmant, habillée d'un boxer qui laisse échapper un string. Elle est à peine couverte en haut. Tous les regards sont tournés vers elle. Et sans gêne, elle continue son chemin, caressant avec une douceur presque provocatrice le bras de son homme. Elle n'est pas seule. Ce genre d'habillage est aujourd'hui légion dans les rues togolaises. On les appelle les « DVD » (Dos et Ventre Dehors). Elles sont nombreuses ces jeunes filles habillées en petits hauts « sexy ». Mais il ne faut surtout pas les interpeller sur ces nouvelles tenues. « C'est la mode » dit-on ici. Et les modes, il y en a bel et bien. C'est la crise socioculturelle. Celle-ci loin d'être un épiphénomène de la crise économique est encore plus grave et ses causes multiples.

L'éducation de base en Afrique qui, naguère, était l'apanage du cercle familial, est aujourd'hui réduite à une portion congrue. La jeunesse a perdu ses repères, et s'en remet aux archétypes que lui inculque une minorité de privilégiés toujours pas exempts de reproches et que le hasard du destin a propulsé au-devant de la scène : célébrités, stars et « nouveaux riches ». Le nombre de jeunes filles se baladant pratiquement nues est de plus en plus croissant en Afrique. On est presque choqué face

Cette question qui devient au fil des années un problème de société interpelle mais suscite également des polémiques tant l'hypocrisie dans le domaine des mœurs reste grande. Entre ceux qui profitent de la situation et ceux qui restent accrochés à la bonne sacrée vieille morale africaine, une guerre de nerfs est lancée. Il y a quelques temps, l'émission Envoyé Spécial de la chaîne de télévision française, France 2, a mis à nu, dans un reportage savamment réalisé, de nouvelles pratiques de pédophilie au Cameroun. De jeunes garçons d'à peine quinze ans d'âge sont régulièrement des victimes sans défense de pervers pour la plupart venus d'Europe et qui sévissent en toute impunité ou presque dans les grandes villes de ce pays. Des jeunes filles, âgées de moins de dix-huit ans, sont, quant à elles, livrées contre leur gré à des inconnus parfois pour une poignée de milliers de Francs CFA versés non pas aux concernées mais à un intermédiaire, membre d'un réseau bien installé qui ne se gêne pas à



faire de cette activité un commerce lucratif au motif que le chômage et la crise économique dans laquelle est plongé l'Afrique depuis bientôt une paire de décennies n'offrent plus d'autres alternatives. « On va faire comment ? On se débrouille » clame-t-on dans les rues. Une sorte de résignation qui dénote toute la volonté légendaire de certains africains de vivre dans la facilité. Contre toute attente, les membres des réseaux qui peuvent parfois être,

prise de surprise. Si certains fashion victims et autres adeptes de la new life défendent bec et ongle l'homosexualité mais sans pour autant croire, eux-mêmes, à leurs discours liberticides empruntés, il est une évidence que cette pratique pose un réel problème à la société africaine. Malheureusement l'homosexualité n'est pas la seule conséquence de ce malaise généralisé.

Santé/La tuberculose

70.000 décès infantiles par an

D'après l'OMS, 70.000 enfants meurent chaque année de tuberculose. La maladie passe souvent inaperçue chez les plus jeunes en raison de la difficulté à reconnaître les symptômes. La tuberculose chez l'enfant est généralement sous-détectée et sous-déclarée, témoignant du faible degré de priorité qui lui est accordée

des pays développés et des habitants de pays pauvres ou en développement. Pourtant elle est fréquemment associée au virus du sida. La pandémie a contribué à sa progression ces dernières décennies. Avec 9 millions de nouveaux cas chaque année, la tuberculose est la deuxième cause de mortalité pour les maladies in-

trainant des effets secondaires graves.

Pour soigner ces malades, l'arsenal thérapeutique est très limité. Certains médicaments utilisés datent des années 1940 et provoquent des effets tels que le quart des patients préfèrent arrêter leur traitement parce qu'ils ne le supportent pas.



dans les programmes de santé publique, relève l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires.

Contrairement au sida, la tuberculose ne dispose d'aucun porte-parole et de peu d'activistes car elle touche essentiellement des populations précarisées dans les

fectieuses derrière le sida.

Les équipes médicales s'inquiètent de plus en plus de l'émergence de souches multi résistantes à l'action des deux antibiotiques les plus fréquemment utilisés, la Rifampicine et l'Isoniazide, ce qui oblige à utiliser des médicaments anciens, moins bien tolérés et en-

L'objectif du plan décennal est d'attirer des financements, à un moment où le sida a tendance à concentrer l'attention et les efforts pour la recherche. En Afrique du Sud, les autorités estiment que 80% de la population est porteuse du germe de la tuberculose.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°397
DE LOTO KADOO DU 29 Juillet 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 05 Août 2016, au 398^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué avec bonus.

Lors du précédent tirage, c'est à DAPAONG, ANIE, ATAKPAME, KPALIME et LOME que des gagnants de gros lots ont été répertoriés.

A DAPAONG, un lot de 750.000F CFA a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 1108.

Les points de vente 2411 et 40034 basés respectivement à ANIE et KPALIME ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

La ville d'ATAKPAME s'est démarquée par un super gros lot de 2.500.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 2048.

A LOME, il est dénombré, deux lots de 750.000F CFA et un gros lot de 1.092.000F CFA gagnés sur les points de vente 50241, 60141, 50024, 70221 et 90034.

La Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE TOGOLAISE informe son aimable clientèle que la vente des tickets de la Tranche Commune Entente 2016 se poursuit dans les points de vente habituels et dans les postes de jeux sur ordinateur.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°399 de Loto Kadoo du vendredi Août 2016

Numéro de base

15

56

83

50

22



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

TARIF UNIQUE pour Tous BAISSE pour Chacun

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon TARIF
est UNIQUE "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes